



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

**Dixième Assemblée des Etats Parties
à la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la
production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur
destruction**

Déclaration prononcée par la Délégation suisse

Assistance aux victimes

Genève, 1^{er} décembre 2010

Seul le texte prononcé fait foi

Monsieur le Président,

S'il est primordial de nous acquitter de nos obligations dans le domaine de l'aide aux victimes, c'est parce que c'est à ce niveau-là que l'on peut changer la vie d'êtres humains sur le long terme.

Améliorer les conditions de vie de la population affectée – que ce soit dans un contexte humanitaire ou de développement – est donc l'une des priorités de la stratégie antimines de la Confédération suisse, réalisée en collaboration avec les acteurs principaux dans le domaine de l'aide aux victimes : le gouvernement national, les agences onusiennes, le CICR et les ONG, avec l'expertise du Centre international de déminage humanitaire à Genève (CIDHG) et de l'Unité d'appui à l'application de la Convention (ISU). C'est donc avec plaisir que nous vous confirmons que compte tenu de l'importance de leurs activités d'aide aux victimes, nous continuerons à soutenir ces institutions en 2011.

Le principe de non-discrimination et les droits de l'homme sont au cœur de l'engagement soutenu de la Suisse en faveur de l'aide aux victimes. Notre stratégie ne fait aucune distinction entre les victimes des conséquences de la guerre et les personnes handicapées pour d'autres raisons. Cela dit, nous nous efforçons d'éviter les doublons, afin d'aider efficacement les victimes malgré les ressources limitées dont nous disposons. Dans cette optique, la Suisse approuve et soutient l'approche cohérente qui se dessine actuellement à l'échelle mondiale, fondée sur une coordination efficace des mécanismes internationaux existants d'aide aux victimes.

La Suisse souhaite promouvoir une approche de l'aide aux victimes respectueuse des droits humains et de la dimension genre. Cette dernière dimension doit être intégrée dans l'action antimines dans son ensemble, afin d'éviter à tout prix une deuxième victimisation au niveau de l'accès à l'aide et de la réinsertion socio-économique.

Le renforcement des capacités des acteurs locaux et le soutien aux stratégies et aux plans d'action nationaux sont les deux piliers d'une approche holistique de l'aide aux victimes. Nos efforts doivent s'insérer dans les politiques nationales de santé publique, les services sociaux et dans les politiques de respect des droits humains dont bénéficie l'ensemble de la population, sans que les victimes des armes à sous-munitions et autres personnes handicapées en soient exclues. Ces activités seront menées à bien avec la participation active de la population concernée, afin que les victimes puissent reprendre pleinement leur destin en main.

Merci.

Mr. President,

The fulfillment of the obligations in the field of victim assistance is crucial, because this is the area, where a real difference can be made for human beings in a long term perspective.

Improving the living conditions of affected population – be it in humanitarian or development contexts - is therefore of specific importance in Switzerland's mine action strategy, which is implemented in close cooperation with the main stakeholder in the field of victim assistance, such as the national government, UN agencies, ICRC, NGOs, and hand in hand with the mine action expertise of the Geneva International Centre for Humanitarian Demining GICHD and the ISU. We are therefore happy to confirm that we will support the latter also in 2011 in regard to its important victim assistance activities.

We follow a constant commitment to victim assistance stressing the non-discrimination principle and a rights-based approach. Our strategy makes no difference between victims of remnants of war and handicapped for other reasons. At the same time, duplication needs to be avoided in order to support victims efficiently with our limited resources. In this perspective, Switzerland welcomes and encourages the coherent approach on Victim Assistance that is being put in place so far at the international level, based on an efficient coordination of international existing mechanisms.

Switzerland would like to especially advocate for a rights-based and a gender sensitive approach to victim assistance. It is of utmost importance to mainstream gender throughout mine action, since in regard to victim assistance and socio-economic reintegration, it is specifically important to avoid a second victimization.

The strengthening of local actor's capacities and the support to national strategies and action plans are crucial elements of a holistic approach to victim assistance, thereby fitting efforts into broader national policies for public health, social services and human rights for the entire population, including cluster munitions victims and other persons with disabilities. These activities should be undertaken with the active participation of the people concerned – thereby the so called victims become actors and shapers of their own future.

Thank you.